

Annexe 20 – Épreuve de contrôle du BTS – Économie et gestion (BTS diététique)

Grille nationale d'évaluation

Numéro du candidat :

Nom et prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	TI	I	S	TS
Pertinence de l'analyse de situations professionnelles en tenant compte de leur dimension humaine, des contraintes de gestion et des contraintes juridiques et réglementaires.				
Qualité de l'exploitation des informations provenant des services administratifs, techniques et commerciaux.				
Pertinence de la mobilisation des connaissances d'économie et gestion appliquées aux activités relevant de la compétence du diététicien.				
Capacité à s'entretenir avec le jury par la pertinence des réponses apportées aux problèmes d'organisation, de contrôle de production ou de gestion dans le cadre des fonctions du diététicien.				
Note : / 20				
Appréciation				

Nom et signature de l'examineur :